

## Il faut sauver les devoirs et les leçons

Aurélien Boivin

Number 157, Spring 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61495ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Boivin, A. (2010). Il faut sauver les devoirs et les leçons. *Québec français*, (157), 1-1.

Directeur Aurélien Boivin

Directeur adjoint Gilles Perron

Littérature, langue et société / Rédacteurs en chef  
Chantale Gingras, Steve Laflamme

Équipe de rédaction et comité de lecture

Aurélien Boivin, Chantale Gingras, Steve Laflamme,  
Isabelle L'Italien-Savard, Geneviève Ouellet,  
Gilles Perron

Didactique / Rédactrice en chef

Monique Noël-Gaudreault

Équipe de rédaction et comité de lecture

Marie-Christine Beaudry, Réal Bergeron, Martine  
Brunet, Audrey Cantin, Godelieve De Koninck, Maryse  
Lévesque, Monique Noël-Gaudreault, Raphaël Riente,  
Valérie Trottier.

Collaborateurs au numéro 157

Serge Bergeron, Ginette Bernatchez, Carolle Anne  
Bilodeau, Suzelle Blais, Emmanuel Bouchard, Jean-  
François Boutin, Sylvie C. Cartier, Suzanne-G. Chartrand,  
Maude Couture, Catherine Croisetière, Godelieve  
Debeurme, Georges Desmeules, Geneviève Dufour,  
Christian Dumais, Jocelyn Duplain, Érick Falardeau,  
Georges Farid, Marie-Hélène Forget, Marie Fradette,  
David Gagnon, Nathalie Gaudin, André Gaulin,  
Catherine Gingras, Nancy Granger, Pascal Grégoire,  
Hans-Jürgen Greif, Fannie Huot, Chantale Jean, Lizanne  
Lafontaine, Sylvia Lardeux, Marie-Andrée Lord, Maude  
Mainguy, Clément Martel, Stéphane Martineau, Marie-  
Christine Paret, Annie Presseau, Suzanne Richard, Sylvie  
Richard Julie Roberge, Isabelle St-Hilaire, Lynn Thomas,  
Roch Turbide, Michel Turcotte, Marie-Hélène Voyer.

Préparation des manuscrits Aurélien Boivin,

Monique-Noël Gaudreault (didactique),  
Steve Laflamme (littérature)

Design graphique Chantal Gaudreault

Couverture Photo de Xavier Janssoone

Impression J. B. Deschamps inc.

La revue *Québec français* est publiée par  
Les Publications Québec français et paraît quatre fois  
par an (automne, hiver, printemps, été). Fondée en  
1974 par l'AQPF, *Québec français* fut d'abord la revue  
de l'AQPF, organisme avec lequel elle entretient  
toujours des liens privilégiés. Les collaborateurs et  
collaboratrices sont seul-e-s responsables du contenu  
de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de la  
Société de développement des périodiques culturels  
québécois (SODEP) info@sodep.qc.ca www.sodep.qc.ca

Recherche publicitaire Steve Laflamme,  
Aurélien Boivin

Distribution Diffusée en kiosque par les Messageries  
de presse internationale, une division de Hachette  
Distribution Services (Canada) inc., 8155, rue Larrey,  
Anjou (Québec) H1J 2L5  
Téléphone 514 355-5674 Télécopieur 514 355-5676.  
Indexée dans *Point de repère*.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du  
Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

La revue *Québec français* reçoit une subvention  
discrétionnaire de la ministre de la Culture et  
des Communications, responsable de l'application de la  
Charte de la langue française, et une autre du ministère  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

■ Nous remercions l'aide financière du  
gouvernement du Canada, par l'entremise  
du programme d'aide aux publications (PAP), pour nos  
dépenses d'envoi postal (n° d'enregistrement 09863).

ISSN 0316-2052

Adresse postale C. P. 9185 Québec  
(Québec) Canada G1V 4B1

Secrétariat Céline Bellerose  
2095, rue Frank-Carrel, bureau 222, Québec

Tél. : 418 527-0809 Télécop. : 418 527-4765  
revueqf@bellnet.ca www.quebecfrancais.ca/



## Il faut sauver les devoirs et les leçons

Le Conseil supérieur de l'éducation s'est enfin penché sur la politique des devoirs et des leçons à la maison pour les élèves du primaire. Ceux et celles qui réclamaient leur abolition ont sans doute été déçus. Car, même si le Conseil refuse de se mouiller, laissant le soin à chaque commission scolaire, voire à chaque école de mener sa propre réflexion, il a rendu public un sondage pour le moins révélateur, sinon surprenant : près de 90 % des 1 040 parents interrogés, œuvrant pour la plupart, il est vrai, dans les conseils d'établissement, donc conscientisés, accordent un appui massif à cet exercice qu'ils jugent essentiel dans l'apprentissage des enfants. Dans à peu près la même proportion, ils réclament toutefois des mesures concrètes de soutien visant à leur faciliter la tâche et à éviter que l'heure des devoirs et leçons ne devienne source de conflits familiaux et de stress pour les parents, après une dure journée de travail. Il ne faut pas non plus que ce temps alloué pour compléter les acquis en classe démotive les enfants et les éloigne de l'école parce que l'exercice est trop long, trop compliqué, trop difficile, même pour les parents, peu ou pas au faite des transformations apportées au cursus scolaire et aux processus d'apprentissage. Tous les parents et, en corollaire, tous les enfants ne sont pas égaux devant l'école ; des parents doivent composer avec des enfants en difficulté d'apprentissage, d'autres, des émigrants, sont déjà aux prises avec des problèmes d'adaptation, et quoi encore ?

Certes, certaines écoles, souvent mieux nanties, ont mis sur pied une politique d'aide aux devoirs et aux leçons à l'école, qui a déjà donné de bons résultats, tout en rapprochant les aînés, pressentis comme bénévoles pour l'aide aux devoirs et leçons. Mais ces écoles sont trop peu nombreuses et le problème demeure entier dans la grande majorité d'entre elles obligées de se plier à la politique du transport scolaire, les empêchant alors d'offrir une aide quelconque après la classe. D'aucuns diront tant mieux, qui croient fermement que confier à l'école le soin de veiller aux devoirs et aux leçons, en fin de journée, empêche les parents de suivre l'évolution des connaissances de leur enfant.

Il faut à tout prix rechercher l'équité pour ne pas pénaliser quelque enfant que ce soit. Il revient à chaque école de travailler de concert avec ses enseignants et enseignantes pour trouver des solutions, sans exclusion, bien sûr, la participation des parents. S'il n'a pas été prouvé que les devoirs et les leçons à la maison sont absolument essentiels à la réussite des élèves, il n'en demeure pas moins qu'une saine politique ne peut pas nuire, à la condition que les exercices demandés par les enseignants et enseignantes exigent un temps limité. Pourquoi, comme travail à la maison, ne pas demander aux parents de favoriser la lecture, dont la maîtrise est essentielle à la compréhension de toutes les matières ? Cet exercice pourrait être complété par quelques questions pour vérifier le degré de compréhension de l'enfant. Voilà qui ne peut qu'être formateur.

Il faut sauver les devoirs et les leçons, apprendre aux enfants la rigueur du travail ; certains parlent même de routine à installer dès l'entrée à l'école, mais sans nuire à l'apprentissage des jeunes, notre relève. Le temps est à l'action. Enseignants et parents doivent travailler de concert pour assurer ce que Pierre Perrault a appelé « la suite du monde ».

**Aurélien Boivin**

Directeur de *Québec français*